

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE PROTECTION ET DE CONSERVATION DU



Vulbens, le mercredi 16 décembre 2015

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU VENDREDI 11 DECEMBRE 2015 A VULBENS

Commune de Chaumont : CHAUMONTET D.,
Commune de Chevrier : /
Commune de Clarafond-Arcine : SOGNO-LINA E., PINGET O., BORDON J.,
Commune de Dingy-en-Vuache : MORIN N.,
Commune de Savigny : FOL Y.,
Commune de Vulbens : RINALDI S., DOMERGUE F., DUCRUET J.-L.,

Excusés : HONCZARUK G., REINHARDT C., LAPRAZ L., PYTHON F., VUICHARD J.-L., AVANTHAY M., SCHOEMANN C.,

Invités : BORDON E., PREVOST C., PATRY S.

Fabrice DOMERGUE (FD) accueille les membres du comité syndical dans la salle du conseil municipal de la mairie de Vulbens.

Jean-Louis DUCRUET (JLD), Président du SIPCV, le remercie pour son accueil. Il rappelle que la date de cette réunion a dû être décalée pour diverses raisons et à la demande de certains délégués et regrette l'absence de ces délégués.

Il propose à l'assemblée d'ajouter deux points à l'ordre du jour concernant :

- La mise en place d'une ligne de trésorerie,
- La demande de subvention pour l'animation 2016 du site Natura 2000.

Éric SOGNO-LINA (ESL) est désigné secrétaire de séance.

L'assemblée à l'unanimité approuve le compte-rendu de la séance du 04 septembre 2015 à Chaumont.

DELIBERATIONS :

MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'en raison des délais importants de versement de certaines subventions, le Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache (SIPCV) va rencontrer des difficultés budgétaires pour clore l'exercice 2015 et débiter l'exercice 2016.

Il propose par conséquent de faire appel à un établissement bancaire pour la mise en place d'une ligne de trésorerie.

Après étude de différentes propositions, monsieur le Président propose de retenir l'offre du Crédit Agricole des Savoie pour la mise en place d'une ligne de trésorerie plafonnée à **25 000 €**, pour une durée de 12 mois.

Entendu cet exposé, le comité à l'unanimité :

- 1) *APPROUVE* la proposition de Monsieur le Président,
- 2) *AUTORISE* le Président à signer le contrat correspondant.

Par sécurité, Olivier PINGET (OP) propose à l'avenir d'augmenter le plafond des lignes de trésorerie.

ANIMATION DU SITE NATURA 2000 DU MASSIF DU MONT VUACHE / 2016

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le SIPCVC a été désigné par le comité de Pilotage (COPIL) du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache » FR8212022 et FR8201711, pour animer le Document d'Objectifs (DOCOB).

Il expose ensuite le programme d'animation du site pour l'année 2016, qui s'élève à **1 656 €** (deux journées de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc).

Par conséquent et afin de poursuivre les opérations engagées depuis 2010, il propose de solliciter l'Union Européenne, l'Etat et la Région Rhône-Alpes pour obtenir une subvention au taux de 100 % du volet « Animation ».

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

- 1) *APPROUVE* la proposition de monsieur le Président,
- 2) *SOLLICITE* l'Union Européenne, l'Etat et la Région Rhône-Alpes pour l'engagement d'une subvention pour l'animation du site Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache », dont le montant attendu s'élève à **1 656 €**, au taux de 100 %.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES :

Stéphane PATRY (SP) présente à l'assemblée le Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2016. Il explique que faute de partenaires financiers pour le Contrat de Territoire (autre que le Conseil Départemental de la Haute-Savoie / CD74), certaines actions ne pourront pas être réalisées en 2016.

Mise à disposition des techniciens du SIAV :

OP s'interroge sur les possibilités d'associer le SMECRU (Syndicat Mixte d'Etude du Contrat de Rivière des Usses) dans les opérations de lutte contre le Solidage ?

Le SMECRU n'ayant pas compétence sur l'ensemble du territoire du SIPCVC, cette solution est peu envisageable.

Animation des ENS :

Le dimanche 03 avril 2016, JB et Christian PREVOST (CP) proposent de faire découvrir aux participants la floraison printanière du Vuache, le long du chemin reliant le lieu-dit « Tanay » (situé dans les hauteurs d'Arcine) à Chevrier, en passant par le Golet du Pey et Sainte-Victoire.

Le RDV est fixé à 9h sur le parking du Centre ECLA à Vulbens. Un co-voiturage sera organisé de manière à laisser quelques voitures à Chevrier et à se rendre avec les autres jusqu'au lieu-dit « Tanay ». Les voitures seront alors rangées le long d'une petite route parallèle à l'A 40.

JB demande que l'animation soit limitée à 30 personnes maximum et qu'il soit indiqué dans le programme du CD74 : Bonne condition physique exigée !

Il propose en 2017 d'explorer le piémont Sud-Ouest du Vuache : Les Bois de l'Herse, le Près du Feu, le Dautzet, etc.

Contrats Natura 2000 :

La possibilité d'engager de nouveaux contrats en 2016 n'est pas encore confirmée.

- Concernant les prairies sèches du Clos Digny, une participation financière des propriétaires est envisagée. JB informe le comité que ces derniers ont acquis de nouvelles parcelles au Clos Digny qui pourront être incluses dans un futur contrat.
- Concernant les clairières forestières et les placettes à gélinotte, JLD propose de réaliser un état des lieux avant le lancement des travaux d'entretien. Il présente la candidature d'un stagiaire en première GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) a qui le SIPCV pourrait confier ce travail, dont découlerait un plan de gestion, priorisant les secteurs les plus nécessaires. Ce travail sera réalisé en collaboration avec l'OGM (Observatoire des Galliformes de Montagne) et notamment avec Marc MONTADERT, son directeur, spécialiste de la Gélinotte des bois. CP souhaite être associé à ce projet.

Contrat de Territoire :

- Le projet d'acquisition foncière des parcelles riveraines au Marais des Hospices (commune de Chessenz) est reporté. Une animation foncière sera réalisée en 2016 pour obtenir à minima des autorisations de gestion.
- Le projet de création d'une réserve d'eau sur les pâturages de Chaumont est maintenu. Les propriétaires seront relancés début 2016 pour obtenir un accord.
- Compte-tenu de son intérêt pour le grand public, FD propose de diffuser largement le bilan des 20 années de suivi des nichoirs forestiers (réalisé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie / LPO74).
- Une intervention sur le site du Trembley à Clarafond-Arcine est programmée pour 2016 (la précédente intervention de l'ISETA datait du 25 novembre 2014). JB demande à être informé de la date retenue pour encadrer le chantier. Le plan de gestion qui devait être confié à ASTERS sera réalisé en interne.
- JB estime que l'inventaire floristique de la prairie humide sur pente de Dingy-en-Vuache (Bloux) serait intéressant à réaliser en 2016. Il rappelle que le Liparis de Loesel (orchidée protégée au niveau national et d'intérêt communautaire) était anciennement connu dans cette prairie. Il espère que des financements complémentaires pourront être trouvés.
- JB propose que l'actualisation des panneaux du Parcours de Découverte du Vuache (PDV) soit réalisée en lien avec le projet de « *Géo-Traversée du Jura* », ce qui permettrait d'obtenir des financements du PNR (Parc Naturel Régional) du Haut-Jura.

Autres actions :

- Yann FOL (YF) souhaiterait qu'un panneau interdisant la circulation des véhicules à moteur soit installé à l'entrée d'un chemin situé près de la place du Docteur (Savigny).

INDEMNITE DE STAGE ET FRAIS DE DEPLACEMENT D'EMILIE NANTOIS

Monsieur le Président informe l'assemblée que madame Emilie NANTOIS, demeurant Route de l'école d'agriculture 74330 POISY, va effectuer un stage de 8 semaines (du 19/10/15 au 06/11/15 et du 07/03/16 au 08/04/16) au sein du SIPCV, dans le cadre de la préparation du BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature) à l'ISETA.

Madame Emilie NANTOIS a pour mission le « Suivi des zones humides du piémont du Vuache ». Pour mener à bien sa mission, elle utilise son véhicule personnel.

*Par conséquent, et compte tenu de la charge de travail qui est demandée, monsieur le Président propose d'allouer à Madame Emilie NANTOIS une indemnité de stage de **400 €**. Il convient*

également de lui rembourser ses frais de déplacement suivant le barème applicable à la fonction publique territoriale.

Après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

- 1) *APPROUVE* la proposition de monsieur le Président,
- 2) *DECIDE* d'allouer à Madame Emilie NANTOIS une indemnité de stage de **400 €**,
- 3) *DIT* que le versement de cette indemnité et le remboursement des frais de déplacement (état dressé par l'intéressée) seront réalisés à la fin de la période de stage.

CATALOGUE FLORISTIQUE DU VUACHE :

JB explique qu'il a finalement été décidé d'imprimer la totalité du catalogue, soit 584 pages. Cet ouvrage répondra ainsi aux exigences du monde botanique. « *Le Vuache et ses plantes, le nouveau Briquet* » sera imprimé au format portrait A4, en quadrichromie, à 1000 exemplaires et sera vendu **40 €** l'unité.

Coût : environ 28 000 €

- Créagram (graphisme) : 13 440 €
(6000 € déjà réglés)
- Sepec (imprimerie) : 14 242.50 €
- Indemnités botanistes : environ 300 €

Financements : 100 %

- Société Botanique de Genève : 16 350 €
- Loterie Romande : 7 200 €
- Carrières Chavaz / Descombes : 2 000 €
- CG74 : 1 250 €
- Région Rhône-Alpes : 1 200 €

Il propose d'imaginer à l'avenir une base de données évolutive de la flore du Vuache. Cet important travail pourra être confié à un étudiant stagiaire.

YF propose également d'organiser une soirée de lancement du catalogue, en présence de tous les élus de la région.

FACTURES CATALOGUE FLORISTIQUE DU VUACHE

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le comité syndical dans sa séance du 13 juin 2014, l'a autorisé à passer des commandes, dont le montant est inférieur à 5 000 €.

Il présente ensuite les projets de factures concernant l'édition du Catalogue floristique du Vuache : « Le Vuache et ses plantes, le nouveau Briquet », dont la parution est programmée début 2016 :

- **CREAGRAM (graphisme) : 7 440 € TTC**
- **SEPEC (imprimerie) : 14 242.50 € TTC.**

Entendu l'exposé, le comité, après avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE monsieur le Président à signer le mandat de paiement des factures CREAGRAM et SEPEC s'élevant au total à **21 682.50 € TTC.**

ADHESION AU GROUPE TETRAS JURA (GTJ) :

JB propose que le SIPCIV adhère au GTJ afin d'échanger des expériences. Cette association a pour but de « *Regrouper pour mieux protéger* ». Elle intervient dans le suivi des populations de tétraonidés sur l'ensemble du massif jurassien, elle participe aux cotés de l'Office National des Forêts (ONF) et du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) à l'évaluation de la qualité des milieux forestiers et enfin elle met en œuvre des formations et anime des moments d'échanges (soirées, semaines à thèmes) pour transmettre les connaissances. L'assemblée approuve.

Pour information : une poule de gélinotte des bois avec deux jeunes a été observée récemment dans la forêt de Saint-Germain sur Rhône.

JLD informe le comité que Christophe SCHOEMANN, agent patrimonial de l'ONF a demandé une mise en disponibilité à compter du 1^{er} janvier 2016. Il ne sera donc plus l'interlocuteur de l'ONF, mais un intérimaire (Monsieur Jean-Pierre FENIX) aura en charge la gestion des dossiers.

PROGRAMME 2016 DE DECOUVERTE DES ENS – MASSIF DU VUACHE

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le CD74, dans le cadre de son programme 2016 « Découvrez les espaces naturels de Haute-Savoie », sollicite le SPCV en tant que gestionnaire d'Espaces Naturels Sensibles (ENS), pour la mise en place d'une opération de valorisation du site « Massif du Vuache » auprès du grand public.

*Il propose par conséquent d'organiser une sortie découverte le dimanche 03 avril 2016 de 9h à 17h. Cette sortie sera animée par la SEPNS et la LPO74. Le coût de l'animation s'élève à **970 €**.*

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

- 3) **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Président,
- 4) **SOLLICITE** le CD74 pour une aide financière à hauteur de 100 % du montant total de l'action, soit **970 €**.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Fusion du SIAV et du SPCV** : Mercredi 4 novembre avait lieu à Vulbens la première réunion des deux bureaux SIAV / SPCV. Un projet de statut a été élaboré. Il sera présenté à nouveau, début 2016, aux Présidents et Vice-présidents pour validation, avant d'être adressé aux services de la Sous-Préfecture pour contrôle de légalité. Si le projet est accepté, les statuts seront présentés ce printemps aux deux comités syndicaux, puis aux communes pour approbation.
- **Travaux automnales** :
 - o Mise en application des propositions de gestion de madame Céline BEINER (étudiante à l'HEPIA, stagiaire au SPCV) :
 - Installation de deux piézomètres au sein des zones humides du Dauzet et du Marais des Hospices pour étudier les fluctuations du niveau des nappes phréatiques,
 - Intervention de l'entreprise C. VISTALLI pour le broyage mécanique de certaines prairies pâturées d'intérêt :
 - au lieu-dit « Aux Teppes » sur la commune de Chaumont (GAEC Perce-Neige / Denis CHAUMONTET),
 - à Vovray (GAEC de Vovray / François SUBLET),
 - au Clos Digny (Eloi et Diane JEANNET).
 - o Installations par le SIAV :
 - d'une barrière en bois traité et des deux panneaux d'information, sur le nouveau parking de la station n°7 du PDV (Clarafond-Arcine),
 - de trois panneaux d'interdiction de circulation des véhicules à moteur sur la commune de Savigny (Cortagy) financés par le SPCV.
- **Acquisitions foncières** : Signature des actes notariés :
Après interventions de JLD auprès des notaires concernés, les dossiers en attente depuis plus de 18 mois ont pu être finalisés.

- Le 9 novembre à Frangy pour l'acquisition des prairies naturelles de Champs Masson : 1.3 hectares.
 - Le 1er décembre à Annecy pour l'acquisition des bois et des marais du Centre Hospitalier de la Région d'Annecy (CHRA) : près de 14 hectares !
- **Intervention au Près du Feu** : Une rencontre a eu lieu le 17 novembre avec Bruno et Jean-Louis VILLE, propriétaires. Il a été proposé de maîtriser l'avancée des lisières, notamment au nord et d'effectuer la fauche tardive de la prairie (par secteurs). JB rappelle qu'il s'agit ici d'une des plus belles prairies naturelles du piémont du Vuache. Sa gestion doit intégrer la fragilité des espèces rares qui y sont présentes (notamment l'Aspérule des teinturiers et le Thésium à feuilles de lin). Bruno VILLE a fait part au SIPCVC de son projet d'installation en élevage caprin et de la possibilité de faire pâturer cette prairie.

ESL revient sur le lynx qui a été percuté par un automobiliste le 31 octobre dernier à Clarafond-Arcine. Il souhaiterait que l'ACCA soit contactée par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) comme cela a été promis le jour de l'accident, pour obtenir d'avantage d'informations sur l'animal.

L'assemblée n'ayant plus de points à aborder, sur proposition de JB un excellent film sur la gélinotte des bois est visionné.

Le Président lève la séance à 21h30 et le SIPCVC célèbre ses 25 ans d'existence ainsi que les 70 ans de Jacques BORDON !

Lexique des abréviations :

JLD : Jean-Louis DUCRUET

JB : Jacques BORDON

YF : Yann FOL

FD : Fabrice DOMERGUE

ESL : Éric SOGNO-LINA

OP : Olivier PINGET

CP : Christian PREVOST

SP : Stéphane PATRY

CD74 : Conseil Départemental de la Haute-Savoie

CHRA : Centre Hospitalier de la Région d'Annecy

COPIL : Comité de Pilotage

CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière

DOCOB : Document d'Objectifs

ENS : Espaces Naturels Sensibles

GMNF : Gestion des Milieux Naturels et de la Faune

GPN : Gestion et Protection de la Nature

HEPIA : Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève

LPO74 : Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie

OGM : Observatoire des Galliformes de Montagne

ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

ONF : Office National des Forêts

PDV : Parcours de découverte du Vuache

PNR : Parc Naturel Régional

SEPNS : Société d'Etude pour la Protection de la Nature en Semine

SIAY : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache

SIPCVC : Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache

SMECRU : Syndicat Mixte d'Etude du Contrat de Rivière des Usses